

## Communiqué de presse

# An II des accords bilatéraux : une croissance démographique continue

**Le 9 décembre 2004, l'Observatoire statistique transfrontalier tient son troisième Forum à Meyrin (Suisse), en présence des autorités politiques de la région Rhône-Alpes, des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, d'une part, des cantons de Genève et de Vaud d'autre part. Lors de cette manifestation, il présentera la *Synthèse 2004*, œuvre des trois institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique de Genève, l'INSEE Rhône-Alpes et le Service de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud. Cette synthèse rassemble et relate les principales évolutions observées autour de la frontière depuis une année.**

Comme l'an dernier, les évolutions sur le marché du travail restent les plus prégnantes. Et pour cause ... A partir de 2002, l'emploi stagne dans l'Ain et la Haute-Savoie, se creuse d'abord dans le canton de Vaud et finit par baisser fortement dans celui de Genève. Le chômage augmente dans les quatre territoires, encore plus à Genève qu'ailleurs. Toutefois, dans la proche région frontalière française, des secteurs d'activité résistent bien, stimulés par une forte demande, et, depuis, du côté suisse, les indicateurs témoignent d'une situation très améliorée dans le canton de Vaud et d'une stabilisation dans celui de Genève.

Si les deux départements français gardent leur caractère attractif (+ 1,1 à 1,2 % de croissance démographique en 2002), l'accroissement de la population s'accélère du côté suisse en 2003 : pas moins de 1,4 % dans le canton de Vaud et 1,6 % dans celui de Genève. Au cœur de ces quatre territoires, avec une croissance démographique annuelle moyenne de 1,5 % depuis 1999, l'agglomération franco-valdo-genevoise (canton de Genève, Genevois français, district de Nyon) fait preuve d'un dynamisme tout particulier. Au début 2002, elle compte 737 000 habitants.

Tant le canton de Genève que celui de Vaud s'inscrivent depuis plusieurs années déjà dans un contexte de mouvements migratoires étrangers grandissants, de plus en plus semblables par leur ampleur à ceux de la fin des années 80. A la faveur des accords bilatéraux CH-UE, les ressortissants de l'ex-Europe des 15 qui, rappelons-le, représentent environ deux tiers des étrangers résidant dans les deux cantons, jouent un rôle accru dans ces mouvements. En 2003, ils représentent 37% du gain migratoire genevois contre 17 % en 2002, et 49% du gain migratoire vaudois pour les seuls résidents permanents, contre 31% une année plus tôt. Le motif initial prépondérant d'entrée en Suisse des Européens (UE) est l'exercice d'une activité professionnelle, suivi par le regroupement familial puis la formation.

Jamais le nombre de frontaliers n'a été aussi élevé. A fin 2003, on estime à un peu moins de 45 000 ceux qui viennent de l'Ain et de la Haute-Savoie et qui ont un permis pour travailler dans les cantons de Genève et de Vaud, soit une augmentation de 10 % en une année. Les aléas de la conjoncture ralentissent occasionnellement le mouvement, mais la tendance reste à la hausse, soutenue le plus souvent. A Genève, à fin octobre 2004, on dénombre 44 170 permis frontaliers délivrés. Dans un contexte économique morose ou difficile, alors que le marché de l'emploi suisse se déverrouille peu à peu, la recherche d'un travail incite manifestement à explorer les possibilités dans l'ensemble du bassin de vie franco-valdo-genevois où l'on réside.

Pour dynamique qu'elle soit restée en 2003, en particulier dans le canton de Vaud et en France voisine, la construction de logements ne suffit toujours pas à rattraper les manques accumulés et à répondre aux besoins d'une population en croissance. La tension reste vive sur le marché et les prix continuent leur ascension. Quant au logement social, l'insuffisance garde son caractère chronique du côté français et, du côté suisse, il existe aussi une demande insatisfaite. Cette crise du logement a un impact économique important qui s'ajoute aux difficultés économiques de la zone.

Ce n'est que sur la longue durée que l'on peut saisir le phénomène. Toutefois, abstraction faite des problèmes conjoncturels, certains des faits observés - perméabilité croissante du marché de l'emploi, zone centrale particulièrement affectée par le chômage mais où se concentrent aussi des activités tertiaires de haut niveau, population dont une partie s'installe à la périphérie - sont caractéristiques de la plupart des agglomérations. Toutefois, celle de Genève est traversée par une frontière qui en modère en partie le développement.

9 décembre 2004 - n° 44